



LE PRESIDENT

Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relatives aux libertés et responsabilités des universités, notamment son article 25 ;

Vu les délibérations du conseil académique en formation restreinte en date du 13 décembre 2016 ;

ARRETE

Article 1 : Le comité de sélection pour l'emploi de maître de conférences n° 60 ou 62MCF0109 (référence GALAXIE 4287) – UFR Collegium Sciences et Techniques
Profil : Physique, Instrumentation, Mécanique des fluides et Plasma

est constitué ainsi qu'il suit :

Membres internes

Président :

M. Nadjib SEMMAR, Professeur

M. Christian CHAUVEAU, Directeur de Recherche (CNRS)

Mme Caroline ANDREAZZA, Professeure

Mme Annie LEROY-CHESENEAU, Maître de Conférences

Mme Camille HESPEL, Maître de Conférences

Mme Virginie GILARD, Maître de Conférences

Membres externes

M. Amer CHPOUN, Professeur
(Université d'Evry Val d'Essonne)

Mme Irina GRAUR, Professeure
(Université d'Aix-Marseille)

M. Christophe LAUX, Professeur
(Centrale Supélec)

M. Arnaud BULTEL, Maître de Conférences
(Université de Normandie)

M. Nicolas BENARD, Maître de Conférences
(Université de Poitiers)

M. Nicolas LEMOINE, Maître de Conférences
(Université de Lorraine)

Article 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orléans, le

31 MARS 2017

Le Président de l'Université,

Ary BRUAND